

Le bois à papier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **59 (1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bach, d'une surface de 99,52 ha a donné dans l'espace de 20 ans, de 1879 à 1899, un accroissement moyen de 17,4 par ha et par an.

Ces accroissements ne sont pas seulement accidentels, pour ainsi dire, et d'une durée limitée. Comme preuve de ce que nous avançons, nous ne citons ici que la division I,2 de la forêt *domaniale de Rippoldsau*. Cette division, de 83,6 ha, fut fortement exploitée en 1830.

En 1840 elle accusait un matériel de	148 m ³
En 1899 ce matériel s'élevait à	581 m ³
Ce qui donne une capitalisation de	433 m ³
Pendant la même période l'on a exploité	385 m ³

L'accroissement total en 59 ans s'est donc élevé à 818 m³ soit à 13,9 m³ par ha et par an.

La série de faits et de chiffres authentiques ci-dessus semble devoir suffir pour confondre ceux qui, de parti pris, comme le prof. Wagner, traitent la forêt jardinée de „forêt fantôme“ et qui parlent de l'„*emballement*“ (Plenterwaldschwärmerei) de ses partisans. Nous n'avons pas la prétention d'aller si loin et de déclarer le problème définitivement résolu. Seulement ces données concrètes nous permettent, même nous obligent de mettre en quarantaine les conseils trop empresseés d'auteurs malavisés, qui nous engagent à transformer nos forêts jardinées en forêts d'âge égal. Et nous nous tiendrons sur la réserve aussi longtemps que les partisans des coupes successives ne nous auront pas prouvé, chiffres en main, la supériorité de *leur* méthode. (La fin au prochain numéro.)



Les bois à papier.

La consommation des bois destinés aux fabriques de pulpe et de cellulose devient de plus en plus importante; il est donc intéressant, pour nous, de connaître la quantité que la Suisse en réclame aujourd'hui. La *Statistique forestière suisse* s'est occupée de cette question, et le Comité du „Verband Schweizerischer Papier- und Papierstoff-Fabrikanten“ (qui englobe tous les fabricants du pays), a bien voulu faire une enquête dont nous extrayons ce qui suit.

La quantité des bois à papier travaillés en 1907 s'élève à 250,000 stères, soit environ 170,000 m³ ou 1,125,000 q.

C'est-à-dire le 8 0/0 de la production totale des forêts suisses. D'après cette même enquête, le 1/3 environ de ces bois proviendraient de l'étranger et seraient importés en Suisse ; ce qui ramène le chiffre ci-dessus au 5,5 0/0 de la production.

L'économie forestière doit donc tenir compte de cette partie de la consommation. D'un autre côté, si l'on songe à la crise qui, souvent du moins, sévit sur les bois de feu, on doit envisager la possibilité de satisfaire aux besoins de cette consommation, car beaucoup de nos bois indigènes peuvent être utilisés pour la préparation de la pâte de bois. Quelques grandes administrations l'ont compris et se sont organisées en conséquence. Citons, par exemple, celle de la ville de Winterthour, qui, depuis fort longtemps déjà, s'est efforcée d'entrer en contact avec les consommateurs des bois à papier, afin de trouver un écoulement des bois de feu et des petits assortiments. Les résultats obtenus sont tels qu'ils méritent d'être cités.

En 1906, l'administration forestière de Winterthour a vendu 1802 stères de bois à papier, au prix moyen de fr. 13.21 par stère (1905, fr. 14.07) pris en forêt, alors que les bûches de sapin atteignaient fr. 11.71 (1905, fr. 11.24) et les rondins fr. 10.71 (1905, fr. 9.48) le stère. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait d'un choix spécial, ce qui, d'autre part, amènerait une diminution du prix des bois de feu, en proportion de la plus-value acquise par les bois à défibrer. Mais ce n'est pas le cas ici.

Différentes causes tenant à la difficulté de la cuisson, du défibrage, du blanchiment, limitent, il est vrai, le nombre des espèces utilisées ; mais la plupart de nos essences (le hêtre y compris) peuvent être employées pour la fabrication des pâtes mécaniques et chimiques. D'un autre côté, on n'exige plus, comme autrefois, „des bois de toute première qualité“ ; on se contente aujourd'hui de bois sains, non avariés, frais et peu nouveaux.

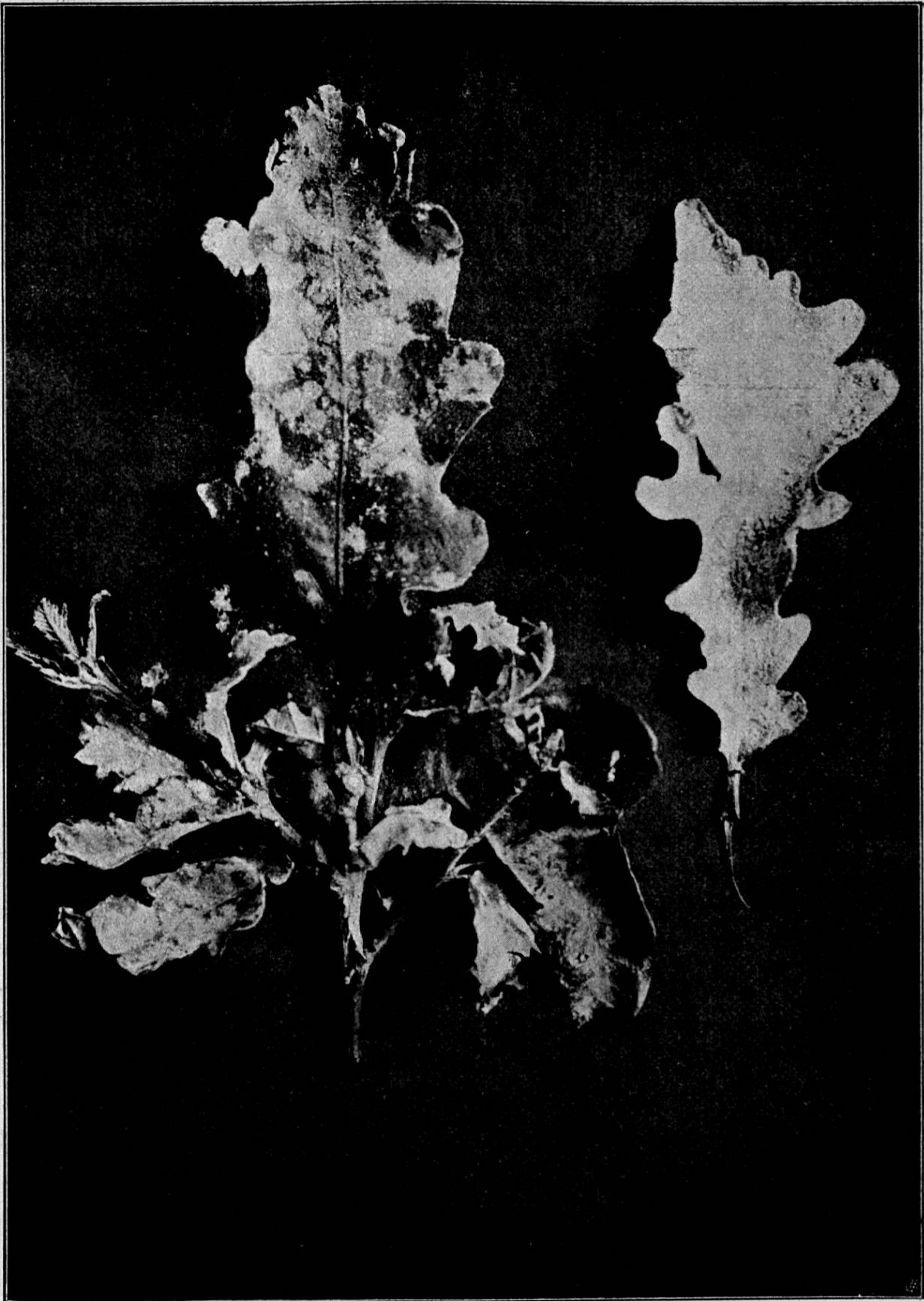
Le rendement dépend de l'essence et du procédé employés pour la fabrication. D'après la communication mentionnée, 1 stère d'épicéa donnerait en moyenne 150 kg de cellulose et 275 kg de pâte de bois.

(Communiqué par la *Statistique forestière suisse*.)



Feuilles de chêne pédoncule ravagées par l'*Oïdium Quercinum*
provenant de la forêt de Chassagne.

(Orbe, Vaud, 21 août 1908.)



Phot. A. Barbey.